

Astrida, le 30 août 1952.-

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 3083 /C.A.C.

Objet:
Maison infirmier Musha.-



ML

Monsieur l'Assistant Médical,

Suite à votre lettre du 27 août 1952, j'ai l'honneur de vous faire savoir que si les dégâts causés à la maison pour infirmier étaient imputables à votre prédécesseur, vous auriez dû nous le signaler lors de votre reprise du dispensaire de Musha, le 31 mai 1952.-

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur KABILIGI B.
Assistant Médical

à M U S H A

/couvert de Monsieur le Médecin de Secteur
à ASTRIDA.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA

Astrida, 30 Août 1952

SERVICE DE L'HYGIENE

Secteur d' ASTRIDA

N° 383/D/Mus

Objet: Transmission courrier

I annexe

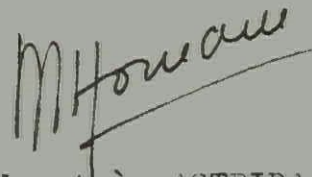
Monsieur l'Administrateur de Territoire

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre de l'assistant médical KABILIGI, en service à MUSHA.

Il est question dans cette lettre d'une missive envoyée par vous à Kabiligi, sous le N° 66I/CAC.

Cette lettre n'est pas passée au secteur. J'ai le regret de vous informer que l'ignorance de la voie hiérarchique est préjudiciable à la bonne marche du service. En effet, si, fort de votre exemple, Kabiligi vous avait écrit directement, je n'aurais pas été mis au courant de vos demandes, ce qui aurait nui à la gestion correcte du Secteur .

Le Médecin du Secteur,
Dr.L.HOMANS



A Monsieur le ~~révis~~ Chef de Territoire de et à ASTRIDA

Mushu, le 18 août 1952

Monsieur L. Administrateur de territoire,

Suivant votre lettre du 26/8/52,
n° 661/CAC, reçue en ce jour, j'ai l'honneur
de porter à votre connaissance que j'ai occupé
la maison d'infirmerie à Mushu à partir
du 31/5/52.

Je me permets de vous dire aussi que
j'ai oublié de vous signaler dans ma précédente
lettre que le pignon extérieur de la partie du
magasin n'existait pas lors de mon occupation
de ledite maison.

Veillez agréer, Monsieur L'Administrateur
de territoire, l'assurance de mes sentiments
les plus respectueux.

L'assistant médical,
Khalidji Bouafec.

A Monsieur L. Administrateur de territoire

à

Astouche

Sous le couvert de Monsieur le Médecin de secteur

à

Astouche.

Vu $\frac{R\ 271/D/NM}{T_2\ 385/D/NM}$ > 30.8.52

Alhouari

TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 26 août 1952.-

N° 661 /C.A.C.

Objet:

Maison infirmier Musha.-

Monsieur l'Assistant Médical,

J'ai bien reçu votre lettre du 25 courant.
Veuillez me faire savoir la date à laquelle vous avez
occupé la maison.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,



Monsieur KABILIGI B.
Assistant Médical

à MUSHA

Munche, le 25 août 1952

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors de la remise et la reprise, j'ai trouvé à la main pour infirmiers 4 carreaux cassés, les bords des marches abîmés, le magasin et le w.c. non réchoués.

Puis-je vous demander de vouloir bien faire remplacer les carreaux cassés.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur l'expression de mes sentiments respectueux.

L'Assistant médical,

Habibouf. Louifoué.

Le 26.8.52
Le 26.8.52

A Monsieur l'Administrateur territorial
de et à

Astoula.

le Rédacteur

Sous le couvert de Monsieur le Directeur

à

Astoula

26.8.52 R 267/H/Nur
Tr 370/H/Nur

Houman